

Prédication au temple de Saint-Marcellin, le 5 octobre 2014

Frédéric Maret, pasteur

Le premier Commandement - *Un seul Dieu* : Exode 20:2-3

² *Je suis l'Éternel, ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.*

³ *Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.*

Introduction aux Dix Commandements

On nomme « Dix Commandements » la série de dix lois édictées par Dieu à Moïse et dont on trouve le récit en Exode 20 :1-17 . La Bible accorde à ces dix lois un statut particulier. Ce sont uniquement les Dix Commandements, et non la totalité de la Loi divine, qui furent écrits sur des tables de pierre, du doigt même de Dieu, et qui furent, sur l'ordre divin, placées dans l'Arche d'Alliance¹, dans le Tabernacle, puis dans le Temple. Dieu a donné les Dix Commandements de façon particulière, car les Israélites les reçurent de façon audible, « du milieu du feu »², alors que les autres lois furent manifestement données dans un tête à tête entre Dieu et Moïse.

Le texte hébreu parle des dix *dabarim*, littéralement les dix « choses », ou les dix « paroles ». Cette dernière traduction est parfois utilisé pour tenter d'amoindrir la portée et le caractère impératif des Commandements. Les Commandements de Dieu ne seraient pas des commandements, des ordres, mais de simples « paroles », de simples conseils de vie. Dieu aurait moins d'autorité qu'un simple père de famille. Or, le texte biblique est très clair quant au caractère impératif des « Paroles » ou des « choses des Dieu ». Nous lisons : « Il vous exposa son alliance, qu'il vous ordonna d'exécuter les dix paroles ; et il les écrivit sur deux tables de pierre »³. Les dix « paroles » gravées sur les tables de pierre sont, répétons-le, les Commandements par excellence, revêtus d'un caractère particulier. La validité perpétuelle des Dix Commandements pour les Chrétiens est stipulée très clairement dans les deux Testaments, lorsqu'il est dit que les tables de la Loi sont dorénavant écrites dans nos cœurs⁴. Difficile de trouver une image plus forte pour en attester le caractère définitif. Les Dix Commandements, résumé de la loi divine, sont imprimées dans le Chrétien de façon indélébile. Je suis donc surpris de constater que fort peu de Chrétiens sont capables de citer les Dix Commandements, ne serait-ce qu'en résumé...

Dieu se présente d'une façon nouvelle

Lorsque quelques mois auparavant Dieu s'était présenté à Moïse au Buisson Ardent, il lui avait demandé de le présenter aux Hébreux comme l'Éternel, celui qui était, qui est et qui sera, le seul vrai Dieu, par opposition aux idoles égyptiennes. Cette fois-ci Dieu se présente de façon plus intime : « Je suis l'Éternel, ton Dieu ». En donnant un chef aux Hébreux et les faisant sortir d'Égypte, Dieu est entré dans l'histoire des Hébreux, il est leur Dieu, il a entamé une relation avec eux. Nous apprenons un peu plus haut dans le récit que les Dix Commandements ont été donnés trois mois après la sortie d'Égypte⁵. Dès lors que les Hébreux n'ont plus été sous la férule des Égyptiens et qu'ils ont vécu seuls au désert sous la conduite de leur chef propre, ils ont eu besoin de lois pour organiser leur société de façon cohérente. Leur immense privilège est d'avoir reçu leur loi fondamentale de Dieu lui-même. Les Dix Commandements doivent être la base juridique et morale de toute société qui veut avoir un avenir. Malheur à la société qui s'en écarte, comme c'est le cas actuellement de nos sociétés occidentales.

1 Exode 31 : 18 ; 32-19 ; 34 : 1, 28 ; Deutéronome 9 : 10 ; 10 : 1-5.

2 Deutéronome 4 : 12-13.

3 Deutéronome 4 : 13

4 Jérémie 31 :33; 2 Corinthiens 3 :3

5 Exode 19 :1

Une loi de liberté

Au moment de donner les Dix Commandement Dieu rappelle qu'il est le libérateur de son peuple : « C'est moi... qui t'ai fait sortir... de la maison de servitude ». Nous avons évoqué ces choses lors de la prédication sur la sainte-cène : c'est parce que les Hébreux ne sont plus des esclaves, aliénés par un maître illégitime, le Pharaon, qu'ils peuvent dorénavant vivre selon les lois de Dieu. Dieu ne donne pas ses lois pour asservir, mais bien au contraire il les donne à des esclaves qu'il vient d'affranchir. Nous devons recevoir les Dix Commandements de la même manière : c'est parce que Dieu nous a fait sortir de l'empire du péché et nous a fait entrer sous sa souveraineté de maître légitime que nous devons accueillir avec joie les Dix Commandements qui nous permettent de vivre comme des être civilisés, dignes et pleinement humains.

Un amour exclusif

« Tu n'auras pas d'autres Dieu devant ma face », ordonne Dieu. Dieu veut être aimé et servi de façon exclusive, tout simplement parce qu'il est le seul Dieu et que tout culte voué à un autre Dieu serait une erreur. La Loi de Dieu est une loi de vérité, conforme à la réalité des choses, à l'ordre de l'univers, à la nature. Toute chose a été créé par l'Éternel, il n'existe pas d'autre Dieu dans tout l'univers, les divinités égyptiennes sont des inventions de l'imagination humaine. « Tu n'auras pas d'autres Dieu devant ma face » signifie notamment « ne te détourne pas de la vérité, de la réalité de la création, ne consacre pas le meilleur de toi-même, ta spiritualité, ton amour, à ce qui n'est que de la pierre et du bois ; te vouer à l'idolâtrie serait une manière spirituelle de retourner en Égypte ». Il en va de même pour nous aujourd'hui. Si nous ne donnons pas à Dieu la place prioritaire et centrale qui lui revient dans nos vies, nous vivons comme si nous n'étions pas sortis de l'empire du péché et comme si nous appartenions toujours au monde dont le prince et l'ennemi de nos âmes.

Mille et une manières de servir d'autres Dieu

Comme Chrétiens, et particulièrement comme Protestants, nous avons généralement le sentiment d'être parfaitement tranquilles en ce qui concerne ce Commandement : c'est toujours ça de gagné ! En effet nous n'adorons pas les faux dieux païens : nous ne sommes pas tentés de servir Shiva ou Apollon. Nous ne prions pas non plus la « sainte-vierge » ni les « saints » du Catholicisme-romain, et nous faisons bien. Nous reviendrons sur ces choses la semaine prochaine, lorsqu'il sera question du deuxième Commandement, relatif à l'adoration des images taillées. Mais n'y a-t-il pas des façons plus insidieuses de remplacer Dieu par de faux dieux ?

Dieu doit être notre priorité. Il doit être l'objet exclusif de notre culte, c'est à dire que nous devons le servir et l'aimer plus que tout. Or combien de choses mettons-nous devant Dieu ? Nous enfreignons le premier Commandement à chaque fois que nous ne donnons pas à Dieu la priorité. Cette attitude peut revêtir de multiples formes.

– Il fait trop beau pour s'enfermer au temple, je préfère aller me promener en famille et je prends pour prétexte de bonne conscience le fait que ma famille a besoin que je passe du temps avec elle : j'oublie tout simplement que ma famille a besoin de Dieu plus que de moi.

– Je suis fatigué parce que j'ai passé une rude semaine et je préfère récupérer en faisant la grasse matinée : je fais semblant d'ignorer que la Loi divine me donne un jour par semaine pour me reposer ET pour répondre à la sainte convocation hebdomadaire. Le « week-end » est une tradition anglaise certes fort appréciable, mais Dieu veut que nous considérions le culte comme une façon de nous reposer...

- Je n'ai pas le temps de prier ni de lire la Bible, et je me trouve mille activités prioritaires : le sommeil, la télévision, la comptabilité personnelle, familiale ou professionnelle, le téléphone, Internet, le ménage, le repassage... Autant d'idoles que je mets à la place de Dieu.
- Je ne suis pas motivé pour servir Dieu, j'attends d'en avoir envie pour aller au culte, pour prier, pour lire la Bible, pour témoigner de ma foi autour de moi, pour aller à la réunion de prière, pour exercer la charité : je suis ma propre idole, j'ai mis mon petit nombril à la place de Dieu.
- Je renonce à toute vie spirituelle parce que mon entourage n'approuve pas le fait que je sois chrétien : je mets ma famille, le qu'en-dira-ton, mon image sociale au dessus de Dieu.
- Je m'associe aux plaisanteries grivoises ou aux médisances de mes collègues, histoire de faire comme tout le monde : je mets le déesse Intégration au dessus de l'Éternel.
- Je fais partie d'une chorale et j'accepte de chanter l'Ave Maria ou je ne sais quel hymne à Sainte-Rita pour ne pas faire d'histoires : c'est de l'idolâtrie pure !
- Je pratique un sport qui donne lieu à des « troisièmes mi-temps » auxquelles je participe ou une activité sociale qui implique des prises de parti contraires à ma conscience : le façon dont j'occupe mes loisirs est sans doute à reconsidérer.
- Je vis dans le luxe alors que mes revenus confortables pourraient servir à soutenir l'Église, à financer les missions et à nourrir les affamés : j'oublie qu'on ne peut servir Dieu et Mammon⁶...

On pourrait multiplier les exemples. En tout ce que nous faisons, souvenons-nous que nous devons tous faire pour la gloire de Dieu⁷. Tout ce qui nous détourne de Dieu et de la sanctification nous ramène à la servitude du péché. « C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous la loi de la servitude »⁸.

Prière

Nous faisons nôtre cette prière de David : « Ô Dieu ! créé en moi un cœur pur, renouvelle en moi un esprit bien disposé! »⁹ Amen.

6 Matthieu 6 :24

7 I Corinthiens 10:31

8 Galates 5:1

9 Psaume 51:19